

LIGUE DE BOURGOGNE DE FOOTBALL
Association régie par la Loi du 1^o juillet 1901

2 Avenue de la République
71210 MONTCHANIN

LIGUE DE BOURGOGNE DE FOOTBALL

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2007

LIGUE DE BOURGOGNE DE FOOTBALL

Association régie par la Loi du 1^{er} Juillet 1901

2 Avenue de la République
71210 MONTCHANIN

LIGUE DE BOURGOGNE DE FOOTBALL
RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2007

LIGUE DE BOURGOGNE DE FOOTBALL

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2007

- : - : - : -

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2007, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Ligue de Bourgogne de Football, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par l'organe d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

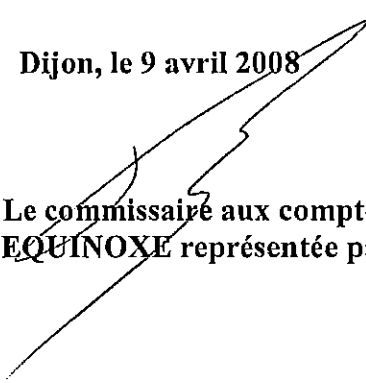
En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce, introduites par la loi de sécurité financière du 1er août 2003, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé, pour émettre l'opinion ci-dessus sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et qui ont porté notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de justification particulière.

3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de l'organe d'administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Dijon, le 9 avril 2008


Le commissaire aux comptes,
EQUINOXE représentée par Thierry LOROT

Bilan actif

BILAN LBF	Brut	Amortissements Provisions	Net au 30/06/2007	Net au 30/06/2006
ACTIF				
immobilisations corporelles				
Terrains	45 734,71		45 734,71	45 734,71
Constructions	850 539,14	515 014,69	335 524,45	408 351,74
Autres immobilisations corporelles	277 034,35	221 624,51	55 409,84	57 422,11
ACTIF IMMOBILISE	1 173 308,20	736 639,20	436 669,00	511 508,56
Stocks				
Cafétéria	1 471,90		1 471,90	1 511,55
Marchandises	35 145,00		35 145,00	27 731,00
Créances				
Clients et comptes rattachés	196 755,97		196 755,97	264 208,91
FFF et ligues	96 316,70		96 316,70	437,30
Districts	35 139,17		35 139,17	14 797,76
Produits à recevoir				
Autres créances				
Divers				
Disponibilités	737 801,40		737 801,40	398 012,78
Charges constatées d'avance	20 047,48		20 047,48	15 265,23
ACTIF CIRCULANT	1 122 677,62		1 122 677,62	721 964,53
TOTAL DE L'ACTIF	2 295 985,82	736 639,20	1 559 346,62	1 233 473,09

Bilan passif

	Net au 30/06/2007	Net au 30/06/2006
PASSIF		
Fonds associatifs	777 656,74	775 744,61
Fonds dédiés informatisation des clubs	40 000,00	40 000,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	-24 911,92	41 912,13
Subventions d'investissement	31 398,05	39 656,97
FONDS PROPRES	824 142,87	857 313,71
Provisions pour risques	17 233,31	27 231,29
Provision pour litige	179 226,66	
Provisions pour charges	25 999,36	25 264,68
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	222 459,33	52 495,97
Emprunts et dettes financières diverses	18 484,45	24 645,93
Dettes fournisseurs	43 895,19	59 381,28
Dette FFF		18 054,59
Dettes districts	42 311,05	48 393,82
Dettes fiscales et sociales	80 532,20	30 636,13
Autres dettes	10 103,23	9 337,60
Charges à payer	43 046,09	28 944,06
Produits constatés d'avance	274 372,21	104 270,00
DETTES	512 744,42	323 663,41
TOTAL DU PASSIF	1 559 346,62	1 233 473,09

EGUINOXE
 SA D'EXPERTISE COMPTABLE ET
 DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
 11, avenue de la Découverte
 21006 DIJON
 TEL: 03 80 28 04 28 - Fax: 03 80 28 04 04
 RCS DIJON B 302 711 489

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT LBF	Net au 30/06/2007	Net au 30/06/2006
Définition base 100		1 928 108,62
RECETTES		
Ventes	808 937,94	734 483,60
Produits annexes	338 208,71	319 618,38
Cotisations	138 660,00	134 939,00
Publicité	9 906,80	20 192,86
Droits et engagements	185 506,68	140 778,15
Subventions	610 649,41	389 662,92
Remboursements	84 931,46	63 308,08
Transfert de charges	24 770,88	62 509,40
Reprise sur provisions	15 065,27	33 424,47
Produits exceptionnels	45 619,50	20 081,99
Produits financiers	17 474,30	9 109,77
TOTAL DES RECETTES	2 279 730,95	1 928 108,62
CHARGES		
Achats	195 136,89	191 678,41
Cotisations, droits	24 408,50	25 673,00
Frais divers de gestion	77 136,32	69 898,05
Frais commissions et sélections	469 405,62	317 468,78
Entretien et assurance	312 013,93	313 755,99
Relation publiques	42 141,45	49 775,74
Subventions attribuées	315 092,00	252 264,30
Impôts et taxes	41 034,15	38 080,72
Salaires et charges	546 545,49	508 668,64
Charges financières	608,63	873,34
Dotations de l'exercice	281 119,89	118 059,52
TOTAL DES CHARGES	2 304 642,87	1 886 196,49
RESULTAT DEGAGE	-24 911,92	41 912,13

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 559 346,62 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 147 446,65 Euros et dégageant un déficit de 24 911,92 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/07/2006 au 30/06/2007.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Le litige avec M. JACQUET se solutionne en septembre 2007 avec le paiement de l'indemnité de licenciement.

EQUINOXE
Siège D'EXPERTISE COMPTABLE ET
DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
11, avenue de la Découverte

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales

2 1000 DIJON

Tel: 03 80 28 04 28 - Fax: 03 80 28 04 04

RCS DIJON B 362 711 489

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice		Augmentations	
	Révaluations	Acquisitions	Révaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL			
Terrains	54 238	210		
Constructions sur sol propre	221 051			1 239
Installations générales agencements aménagements des constructions	619 745			20 127
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	256 907			21 367
TOTAL GENERAL	1 151 942			21 367
	1 152 152			
	Diminutions		Réévaluation	
	Poste à Poste	Cessions	Valeur brute en fin d'exercice	Valeur d'origine fin exercice
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL			
Terrains			210	210
Constructions sur sol propre			54 238	54 238
Installations générales agencements aménagements constr.			221 051	221 051
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			620 995	620 985
TOTAL GENERAL			277 034	277 034
			1 173 308	1 173 308
			1 173 519	1 173 519

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice		Diminutions Reprises		Montant fin d'exercice	
	d'exercice	210	d'exercice	210	d'exercice	210
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL					
Terrains	510		850		1 361	
Constructions sur sol propre	71 842		11 053		82 894	
Installations générales agencements aménagements constr.	368 596		62 164		430 760	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	199 485		22 140		221 625	
TOTAL	640 433		96 206		736 639	
TOTAL GENERAL	640 433		96 206		736 639	
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements dégressifs		Amortissements exceptionnels		Amortissements dérogatoires	
	linéaires	850	Dotations	Reprises	Dotations	Reprises
Terrains						
Constructions sur sol propre	11 053					
Installations générales agenc. aménag. constr.	62 164					
Matériel de bureau informatique mobilier	22 140					
TOTAL	96 206					
TOTAL GENERAL	96 206					

BOURGOGNE

SIA D'EXPERIMENTATION PARCELLE ET
DE COMMISSIONNAT AUX COMPTES
11, avenue de la Découverte
21000 DIJON
Tél. 03 80 28 04 28 - Fax: 03 80 28 04 04
RCS DIJON B 502 711 489

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice		Augmentations Dotations		Diminutions Montants utilisés		Diminutions Montants non utilisés		Montant fin d'exercice	
	d'exercice	32 276	d'exercice	179 227	d'exercice	12 167	d'exercice	12 167	d'exercice	179 227
Litiges										20 109
Autres provisions pour risques et charges										199 336
TOTAL	32 276		179 227		12 167		12 167			
	32 276		179 227		12 167		12 167			
Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice		Augmentations Dotations		Diminutions Montants utilisés		Diminutions Montants non utilisés		Montant fin d'exercice	
	d'exercice	14 445	d'exercice	2 788	d'exercice	2 788	d'exercice	2 788	d'exercice	17 233
Sur comptes clients										17 233
TOTAL	14 445		2 788		2 788		2 788			216 569
TOTAL GENERAL	46 721		182 015		12 167		12 167			
Dot dotations et reprises d'exploitation exceptionnelles			5 067		2 279		12 786			
			179 846		12 786					

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'1 an			
	d'exercice	186 305	d'exercice	186 305	d'exercice	2 000		
Autres créances clients						2 000		
Divers état et autres collectivités publiques						96 317		
Groupe et associés						44 107		
Dbiteurs divers						20 047		
Charges constatées d'avance						348 776		
TOTAL	186 305		348 776		348 776			
Etat des dettes	Montant brut		A 1 an au plus		De 1 à 5 ans		A plus de 5 ans	
	d'exercice	18 484	d'exercice	6 288	d'exercice	12 196	d'exercice	12 196
Emprunts et dettes financières divers								
Fournisseurs et comptes rattachés								
Personnel et comptes rattachés								
Sécurité sociale et autres organismes sociaux								
Autres impôts taxes et assimilés								
Groupe et associés								
Autres dettes								
Produits constatés d'avance								
TOTAL	18 484		519 151		506 955		12 196	
Emprunts remboursés en cours d'exercice			6 098					

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	37 139
Disponibilités	5 354
Total	42 493

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes financières diverses	191
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 698
Dettes fiscales et sociales	62 532
Autres dettes	43 046
Total	142 467

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	
	Montant
Charges d'exploitation	20 047
Total	20 047
Produits constatés d'avance	
	Montant
Produits d'exploitation	274 372
Total	274 372

Subventions d'équipement

- La ligue de Football a reçu en subventions les sommes suivantes:
- Conseil régional : 88 000 euros
 - Subvention Fédérale : 136 852 euros
 - Subventions pôle espoir : 94 225 euros
 - Subventions FFF-cadres techniques : 80 753 euros
 - Subventions -contrats d'objectifs : 102 690 euros
 - Subventions spécifiques FFF : 46 388 euros
 - Subventions CNDS général : 33 300 euros
 - Subventions CNDS pôle espoirs : 12 500 euros
 - Subventions DRJS : 4 810 euros

~~EQUIPE~~
 SIÈ D'EXPERTISE COMPTABLE ET
 DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

11, avenue de la Découverte

21000 DIJON

Tél: 03 80 26 04 28 - Fax: 03 80 28 04 04

RCS DIJON B 882 711 489

LIGUE DE BOURGOGNE DE FOOTBALL

Association Loi 1901

**2 Avenue de la République
71210 MONTCHANIN**

LIGUE DE BOURGOGNE DE FOOTBALL

RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

**Sur les conventions visées par les articles L.612-5
du Code de Commerce**

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2007

RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
sur les opérations visées par les articles L.612-5 du Code de
Commerce

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2007

-:-:-:-:-

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées, conclues au cours de l'exercice.

En application de l'article 25-2 du décret du 1er mars 1985, nous avons été avisés des conventions prévues à l'article L 612-5 du Code de Commerce et conclues au cours de l'exercice clos le 30 juin 2007.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité ou leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 25-1 du décret du 1er mars 1985 d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Indemnités kilométriques :

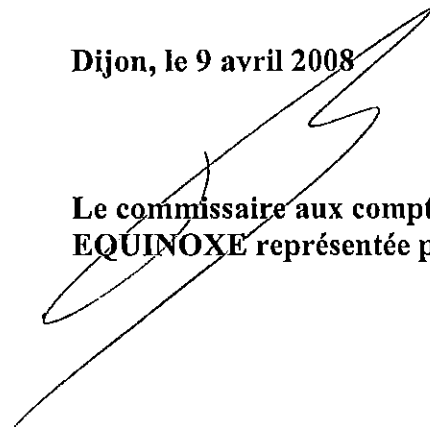
Personnes concernées : Tous les membres du comité directeur

Nature et objet : Les membres ont reçu de l'association le remboursement de frais de déplacements.

Modalité : Ces indemnités sont comptabilisées en charges pour la somme globale de 61 780.22 €, détaillée ci dessous :

Nom	Statut	Montant
BAROCHI JACQUES	membre	2 851,95 €
BICHON ALAIN	vice président	6 730,46 €
BIDAULT ALAIN	membre	1 521,60 €
CARRE BERNARD	secrétaire général	5 877,49 €
COUROUX CHRISTIAN	membre	578,79 €
CREUZET ROBERT	membre	275,81 €
FASSIO GILBERT	membre	3 208,68 €
FERNEY HENRI	membre	2 030,45 €
FONTENIAUD DANIEL	membre	492,67 €
FRANQUEMAGNE RENE	membre	1 152,84 €
GALLOIS MARTINE	membre	922,41 €
GALLOT MICHEL	membre	1 057,99 €
GONDELLIER JEAN FRANCOIS	trésorier général	2 445,54 €
LEBANC MICHEL	vice président	2 570,77 €
LEGER JACQUES	président	4 380,11 €
LEMAITRE JEAN MAURICE	membre	593,21 €
MACHECOURT GUY	membre	2 135,00 €
MARTIN MICHEL	vice président	2 815,36 €
NAGEOTTE MICHEL	vice président	2 909,66 €
PAUTET MICHEL	membre	198,80 €
PERRIGUEUR DANIEL	membre	1 676,49 €
RAFFARD PIERRE	vice président	1 731,66 €
ROY CLAUDE	membre	2 286,32 €
THOMAS JEAN CHRISTOPHE	membre	3 557,35 €
VOISIN ANTOINE	vice président	2 463,41 €
WANIART THIERRY	membre	4 621,38 €
ZAROS PAOLO	membre	694,02 €

Dijon, le 9 avril 2008


Le commissaire aux comptes,
EQUINOXE représentée par Thierry LOROT